

**DIRECTION DE LA COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT
COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT**

Compte rendu succinct de la réunion du Dialogue CAD-OSC tenue le 7 juin 2019

Le projet de compte rendu succinct [DCD/DAC/M(2019)7] a été approuvé sans modification au point 2 du projet d'ordre du jour annoté [DCD/DAC/A(2019)12] de la réunion du CAD du 10 septembre 2019, et il est maintenant diffusé en tant que document FINAL. Le comité a aussi approuvé de déclassifier cette version finale.

Ce document a été examiné, a fait l'objet de commentaires et a été approuvé par le groupe de travail du CAD composé de 4 délégués ayant participé à l'organisation de la réunion, ainsi que par les coordonnateurs du Groupe de référence CAD-OSC.

Contacts : Karin Fällman - Karin.Fallman@oecd.org; Marilyn Cham - Marilyn.Cham@oecd.org

JT03450891

Réunion du Dialogue CAD-OSC
7 juin 2019 - Siège de l'OCDE, Paris

SYNTHÈSE DES DÉBATS

La deuxième réunion du Dialogue CAD-OSC s'est tenue le 7 juin 2019 à l'OCDE, à Paris. Elle était présidée par la Présidente du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et était organisée conjointement par quatre délégués du CAD (représentant l'Australie, l'UE, l'Italie et l'Irlande) et quatre représentants du Groupe de référence CAD-OSC, avec l'aide de l'équipe OCDE/DCD/FOR chargée des questions relatives à la société civile. Elle réunissait les membres du CAD et une trentaine de représentants d'organisations de la société civile (OSC) aux fins de mener un dialogue sur les points suivants :

1) Présentation du Groupe de référence CAD-OSC ; 2) Mises à jour et débats concernant le programme de travail et les priorités du CAD pour 2019-20, y compris les perspectives de participation des OSC ; 3) État d'avancement de la mise en œuvre du [Cadre de dialogue entre le CAD et les OSC](#) et prochaines étapes pour faire avancer ces travaux et, enfin 4) Débats de fond thématiques et d'orientation sur a) l'espace civique et b) la coopération avec le secteur privé.

Observations liminaires

Présidente du CAD

- Le Dialogue CAD-OSC en est à ses prémices et demeure un travail en chantier. Le CAD, sous la direction de sa Présidente, a à cœur de mener un dialogue fructueux, mutuellement utile et bénéfique, qui permette aux OSC de soumettre le CAD au principe de redevabilité tout en contribuant elles aussi à la "solution" face aux défis qui se posent aujourd'hui à la coopération pour le développement.

Représentants des OSC

- La raison d'être de la participation collective des OSC à un dialogue avec le CAD réside dans l'existence d'une préoccupation commune quant à la persistance de la pauvreté et l'accroissement des inégalités et la manière d'utiliser efficacement l'APD pour lutter contre ces phénomènes ; les OSC se félicitent de la réforme entreprise par le CAD et en particulier du Cadre de dialogue entre le CAD et les OSC.
- Le dialogue offre aux OSC une enceinte qui leur permet d'exercer leur influence sur le CAD et de plaider en faveur d'une aide et d'un financement du développement encore plus efficaces. De même, il offre au CAD une enceinte qui lui permet de mettre à profit les connaissances, le savoir-faire et les différents publics des OSC, grâce à la diversité des OSC représentées au sein du Groupe de référence CAD-OSC. Les OSC participent à ce processus avec l'intention et dans l'intérêt de jouer un rôle, de soulever des préoccupations et de faire partie de la solution, notamment en partageant des données ainsi que leurs expériences sur ce qui fonctionne et ne fonctionne pas.
- Depuis la réforme du CAD et l'adoption du Cadre de dialogue, les consultations, auparavant ponctuelles et informelles, sont devenues institutionnalisées. Cette évolution a permis de renforcer le dialogue et la coopération avec la société civile.
- Le Groupe de référence CAD-OSC salue cette avancée importante à la fois pour la structure de redevabilité et la qualité du processus d'élaboration des politiques. De par leur expérience directe des défis liés au développement et de l'application des politiques sur le terrain, leurs liens avec les populations locales et leur attachement à amplifier la voix de ceux qui sont inaudibles, les OSC apportent un point de vue inestimable et contribuent à l'amélioration des politiques. Par ailleurs, la coopération constructive avec le CAD favorise l'autonomisation de la société civile et son appropriation des politiques et des initiatives de développement influant sur la vie des citoyens.

Observations découlant de l'échange de vues

- Le point de vue des OSC de l'hémisphère sud devrait tout particulièrement être reconnu.
- C'est en écoutant les populations qu'on peut élaborer de bonnes politiques.
- Un représentant d'OSC a également souhaité connaître les plans du CAD pour maintenir le dialogue et apporter une assistance au Groupe de référence.

État d'avancement de la mise en œuvre du Cadre de dialogue entre le CAD et les OSC et prochaines étapes

Exposé de la déléguée du CAD représentant l'Irlande concernant les progrès accomplis au niveau du CAD

- À travers le Cadre de dialogue, le CAD entend « joindre le geste à la parole » en termes de transparence, d'inclusion et de redevabilité. Ce Cadre, élaboré en étroite collaboration avec le Groupe de référence CAD-OSC, constitue une étape fondamentale et établit une structure institutionnelle solide pour mener à bien ce dialogue. Les OSC siègent désormais en qualité d'observateurs aux réunions à haut niveau et réunions au niveau des hauts fonctionnaires. Les parties prenantes de la société civile ont assisté à la réunion au niveau des hauts fonctionnaires de février 2019. Avant cette réunion, des réunions avaient eu lieu entre des représentants du Groupe de référence CAD-OSC et les Présidence et Vice-présidence du CAD afin d'examiner le programme de travail. Le CAD redouble également d'efforts pour faire en sorte que les réunions du Dialogue CAD-OSC soient plus stratégiques et tournées vers l'avenir (les OSC peuvent faire part de leurs réactions et exercer une influence sur le programme de travail et les priorités du CAD). L'organisation conjointe de la deuxième réunion du Dialogue CAD-OSC par les membres du Bureau du CAD, les délégués du CAD et les coordonnateurs et représentants du Groupe de référence mérite également mention et envoie un signal d'appropriation, d'engagement et de leadership. Le CAD continue en outre à renforcer la transparence par la diffusion d'un plus grand nombre d'informations sur son site internet, l'amélioration des communications au niveau des axes de travail et la publication prévue d'une lettre d'information et de communiqués de presse plus nombreux sur les examens par les pairs. Parmi les idées proposées pour étude et examen plus approfondis figurent la cocréation des ordres du jour des réunions à haut niveau et des réunions au niveau des hauts fonctionnaires, la tenue de deux réunions par an consacrées au Dialogue CAD-OSC en amont des réunions à haut niveau ou des réunions au niveau des hauts fonctionnaires de manière à maximiser les possibilités d'exercice d'une influence, la structuration plus claire de la coopération avec les organes subsidiaires du CAD et l'examen plus approfondi de la manière de gérer l'accès aux documents en vue d'apporter des contributions avant la prise de décisions, par opposition à la classification des documents.

Exposé des représentants des OSC concernant les progrès accomplis au niveau des axes de travail de la DCD

- La participation des OSC au niveau des axes de travail est tout aussi importante, car elle leur permet d'apporter des contributions avant la prise de décisions par le CAD. Elle est également déterminante pour la qualité des politiques et des produits de l'OCDE. Or, jusqu'ici, cette participation a été plutôt ponctuelle et la qualité, irrégulière. L'élaboration de la recommandation sur l'élimination de l'exploitation et des atteintes sexuelles et les travaux relatifs au Soutien public total au développement durable (TOSSD) constituent de bons exemples de coopération et de dialogue¹. En revanche, la

¹ Les OSC collaborent avec le Groupe de travail sur le TOSSD depuis 2016. En ce qui concerne l'accès à l'information, le Groupe de travail dispose d'un site internet sur lequel il diffuse l'ensemble des documents fournis en amont des réunions, et des

coopération a été moins fructueuse, avec une participation des OSC jusqu'ici relativement limitée, pour ce qui est de la réforme des instruments du secteur privé (processus qui est demeuré opaque et fermé) et du GT-STAT (hormis pour le nouveau code-objet visant à prendre en compte les activités relatives aux migrations comptabilisables au titre de l'APD – demande spécifique adressée au GT-STAT par l'Irlande, le Canada, les pays nordiques et les États-Unis en amont de la décision).

- Il existe de bons exemples de collaboration et beaucoup de travaux ont été menés au cours de l'année, au niveau tant de la coopération avec le Comité que des axes de travail. Toutefois, la mise en œuvre du Cadre de dialogue pourrait être encore améliorée, par exemple en garantissant un accès en temps utile aux informations émanant du CAD ainsi qu'une plus grande transparence ; en apportant un retour d'information sur les contributions des OSC ; en améliorant les modalités pratiques de la participation des OSC ; en renforçant la communication, l'ouverture et le renforcement des capacités du Groupe de référence CAD-OSC. La nécessité de disposer d'un modèle de financement/de ressources durables a été soulignée comme constituant un préalable à un dialogue ambitieux, constructif et pérenne.

Résumé des interventions orales des participants

- Le CAD et le Groupe de référence CAD-OSC poursuivent le même objectif : promouvoir une coopération pour le développement efficace pour assurer la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD).
- Le CAD et le Groupe de référence CAD-OSC ont également la même conception de l'importance que les OSC jouent dans la coopération pour le développement en tant que véritables acteurs du développement pour mettre en œuvre les ODD et contribuer aux échanges de vues du CAD.
- Le Dialogue CAD-OSC constitue une enceinte qui permet d'échanger des informations sur les priorités respectives des parties et de collaborer sur des questions d'intérêt mutuel.
- Le CAD et le Groupe de référence CAD-OSC estiment l'un comme l'autre qu'il est nécessaire de continuer à renforcer les liens et la confiance entre les OSC et le Comité, non seulement en organisant des réunions physiques mais aussi en mettant en place des interactions virtuelles.
- En réponse à la nécessité, pour les OSC, de renforcer leurs capacités, l'Unité de prospective, ouverture et réforme des politiques (FOR) est résolue à continuer à les aider dans ce sens et à établir des liens entre les OSC et les divers axes de travail.

Perspectives de participation des OSC concernant le programme de travail du CAD pour 2019

Exposé du délégué du CAD représentant l'Union européenne

Parmi les priorités du CAD pour 2019 figurent les suivantes :

- ✓ *Processus de modernisation de l'APD* : aucune décision particulière n'est prévue à ce jour. Les données relatives aux ISP sont en cours de collecte en vertu d'un accord provisoire.
- ✓ *Allègement de la dette* : question non réglée ; des échanges de vue avec le Club de Paris sont prévus.
- ✓ Diffusion et suivi de la *Recommandation du CAD sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix* (adoptée lors de la réunion au niveau des hauts fonctionnaires tenue en février 2019). Le suivi sera effectué dans le cadre des examens par les pairs du CAD et selon d'autres modalités de suivi. La consultation des OSC concernant la recommandation a été satisfaisante et pourrait servir d'exemple à suivre.

consultations régulières sont organisées ; le Groupe de travail tarde cependant à répondre aux observations formulées ; les réunions physiques sont importantes et sont l'occasion d'instaurer la confiance.

- ✓ Adoption de la *Recommandation du CAD sur l'élimination de l'exploitation sexuelle, des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel dans le contexte de la coopération pour le développement et de l'aide humanitaire* en juillet ou au plus tard en septembre 2019. Les consultations menées à cet égard avec les OSC constituent un autre bon exemple qui pourrait servir d'inspiration, comme l'ont également mentionné les coordonnateurs du Groupe de référence CAD-OSC.
- ✓ *Principes directeurs pour une gestion axée sur les résultats* : le document doit être présenté pour approbation en juillet ou au plus tard au début de l'automne 2019. L'invitation à participer à la consultation en ligne a été partagée avec le Groupe de référence CAD-OSC.
- ✓ *Étude et recommandation concernant la manière dont les membres du CAD collaborent avec les OSC* (à paraître au quatrième trimestre 2019).

Quelques domaines d'intérêt mentionnés par les participants en matière de coopération CAD-OSC

- ✓ *Instruments du secteur privé (ISP) et financement mixte.*
- ✓ *Recommandation du CAD sur l'élimination de l'exploitation sexuelle, des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel dans le contexte de la coopération pour le développement et de l'aide humanitaire.*
- ✓ *Financement climatique et harmonisation de l'APD avec les objectifs de l'Accord de Paris* (changement climatique). La DCD propose de mettre le Groupe de référence CAD-OSC en contact avec la Direction de l'environnement de l'OCDE et le réseau ENVIRONET du CAD pour approfondir la coopération dans ce domaine.
- ✓ *Allègement de la dette et question de la double comptabilisation.* Les représentants des OSC s'enquerraient de la possibilité d'apporter des contributions supplémentaires et de réviser les principes pour s'assurer que le CAD incite les parties prenantes à adopter des pratiques responsables et pérennes en matière de prêt (éviter la double comptabilisation sans supprimer les mesures incitant les membres à annuler des opérations d'allègement de la dette). En réponse, il est indiqué qu'il n'est désormais plus possible de réviser les principes car ils ont déjà été approuvés par le CAD. Toutefois, il est encore possible de déployer des efforts concertés pour veiller à la mise en œuvre de ces principes à l'avenir.
- ✓ *Accent sur la pauvreté.* Repenser les stratégies/approches et en examiner de nouvelles qui soient efficaces pour s'assurer que l'ensemble des travaux du CAD soit axé sur l'objectif de la réduction de la pauvreté et des inégalités. La Présidente du CAD explique que le CAD doit être sélectif dans son approche pour s'adapter à l'évolution des contextes nationaux et conserver sa pertinence, par exemple en privilégiant non plus simplement la réduction de la pauvreté mais aussi la création d'emplois et la croissance dans les pays partenaires. À l'appui de cette remarque, le délégué de l'UE souligne la nécessité d'associer le secteur privé, tout en mettant en place les mesures de sauvegarde appropriées et en étendant la couverture des systèmes de protection sociale. Les OSC font observer qu'en mettant l'accent sur la croissance, il s'ensuit que les investisseurs se rendent dans des pays où la main d'œuvre est instruite (pas les pays les moins avancés/où vivent les populations les plus pauvres) et qu'ils ne créent pas nécessairement des emplois de qualité. Les OSC suggèrent de développer les compétences et de mettre à profit l'APD pour créer des infrastructures appropriées dans les pays partenaires, et de se servir des examens par les pairs pour faciliter le dialogue entre les partenaires au développement et les pays partenaires.
- ✓ *Processus et suivi des examens par les pairs* (y compris le changement des comportements au niveau des pays et les exercices parallèles/croisés d'apprentissage grâce aux examens par les pairs menés par les OSC, tels que celui qui a été piloté par la Suisse et celui qui se déroulera prochainement en Irlande), et participation des acteurs de la société civile aux réunions du CAD consacrées aux examens par les pairs, à Paris, suivant l'exemple des examens par les pairs consacrés à la Suisse, aux Pays-Bas, à la Finlande, à la Suède et, prochainement, à l'Irlande).
- ✓ *Coopérer avec le CAD pour promouvoir une aide de qualité* et examiner les approches innovantes dans ce domaine, en ces temps difficiles où les gouvernements des membres du CAD sont pressés par les citoyens/contribuables de réduire leurs budgets d'APD.

Séance de groupe : Observations découlant du débat d'orientation sur l'espace civique et recommandations formulées par divers intervenants²

- ✓ Dans les orientations du CAD, inclure une liste de normes/exigences minimales concernant la création d'un environnement propice aux OSC et l'efficacité du développement.
- ✓ Se livrer à l'apprentissage entre pairs ainsi qu'à l'échange d'enseignements fondés sur des données factuelles et de bonnes pratiques s'agissant de la protection et de l'expansion de l'espace civique.
- ✓ Reconnaître que la marge de manœuvre de la société civile se rétrécit et évolue.
- ✓ Renforcer la coordination entre les pays partenaires au niveau des pays ; adopter des cadres stratégiques et des modalités de financement qui ne soient pas préjudiciables et éviter de contribuer indirectement à l'aggravation du problème du rétrécissement de l'espace civique.
- ✓ Favoriser le renforcement des capacités des OSC et l'autonomisation des OSC locales dans les processus de décision dans les pays partenaires.
- ✓ Promouvoir et engager le dialogue politique au niveau des pays avec les pouvoirs publics des pays partenaires et les organismes donateurs établis sur place concernant la question de l'environnement propice aux OSC.
- ✓ Soulever la question du rétrécissement de l'espace civique au niveau politique et sur la scène internationale, notamment dans le cadre des Nations Unies ; se mettre en liaison avec les missions à New York afin qu'elles recueillent des soutiens dans ce domaine lors du Forum politique de haut niveau.
- ✓ Lors de l'élaboration des politiques et des stratégies portant sur cette question, s'efforcer de prendre davantage en compte le pays/contexte en question et consulter la société civile du pays/les OSC présentes sur le terrain.
- ✓ Renforcer la redevabilité des donateurs pour ce qui est de la création d'un environnement propice aux OSC.
- ✓ Réfléchir sur la signification concrète de notions comme le rétrécissement de l'espace civique et d'autres notions telles que l'environnement propice aux OSC et l'efficacité du développement (de manière granulaire), en se penchant notamment sur l'incidence de la mobilisation relative aux entreprises multinationales (par exemple, les liens entre l'exploitation minière à grande échelle et les OSC dans les régions où ces entreprises opèrent).
- ✓ Étudier l'idée d'élaborer une recommandation du CAD sur l'espace civique.
- ✓ En s'inspirant des politiques élaborées par les services centraux, envisager d'élaborer des plans d'action régionaux et nationaux assortis de recommandations directement applicables/concrètes visant à protéger et à étendre l'espace civique.
- ✓ Protéger les défenseurs des droits de la personne et les droits humains en général, en mettant particulièrement l'accent sur les droits des peuples autochtones, des migrants et des réfugiés.
- ✓ Aborder la question du rétrécissement de l'espace civique et de l'environnement propice aux OSC au sein de l'ensemble des réseaux stratégiques du CAD.
- ✓ Étudier l'[*Appel à l'action de Belgrade*](#) : *Mesures positives pour favoriser l'espace civique afin de maximiser les contributions de la société civile aux ODD*, et y répondre.
- ✓ Reconnaître les défis qui se posent aux pays membres du CAD ; refléter cette reconnaissance dans l'ensemble des travaux de l'OCDE, y compris les examens par les pairs.
- ✓ Mettre l'accent sur l'avantage comparatif du CAD.
- ✓ Harmoniser et élaborer des lignes directrices visant à simplifier les conditions de financement (financières et administratives) pour les OSC et moins mettre l'accent sur les projets de court terme.
- ✓ Examiner les contraintes liées aux voyages et aux visas qui empêchent les représentants d'OSC de participer à des forums internationaux sur l'action publique.

² Certaines recommandations concernent spécifiquement mais pas exclusivement le CAD.

Séance de groupe : Observations découlant du débat d'orientation sur la coopération avec le secteur privé dans le cadre du développement

Le secteur privé a un rôle à jouer dans le développement durable. Il existe toutefois des risques et des défis associés.

Risques/défis recensés par les intervenants

- ✓ Preuve de l'« additionnalité ». Ventilation des apports de source publique et des ressources « nouvelles » ou « privées », en particulier celles apportées par les institutions de financement du développement (IFD) et les banques multilatérales de développement (BMD).
- ✓ Détournement de l'aide qui serait autrement allouée aux pays les moins avancés (PMA).
- ✓ Dommages collatéraux.
- ✓ Pas de répartition des risques entre les donateurs et les pays bénéficiaires, ni non plus entre le secteur public et le secteur privé.

Questions ouvertes soulevées par les intervenants

- ✓ Quel rôle jouent les petites et moyennes entreprises (PME) locales dans la coopération pour le développement ?
- ✓ Comment mettre à profit le savoir-faire des OSC pour les associer efficacement aux activités menées dans les PMA ?
- ✓ Comment les instruments du secteur privé (ISP) peuvent-ils être dirigés vers les PMA (incitations destinées au secteur privé, atténuation des risques, etc.) ?
- ✓ Quelles sont les synergies potentielles et les possibilités de collaboration entre les OSC et le secteur privé ?
- ✓ Quel est l'impact de l'APD sur le secteur privé ? Comment l'APD peut-elle être efficacement mise à profit pour atténuer les risques associés à la participation du secteur privé ? Comment une partie de l'APD peut-elle être mise à profit pour mobiliser des ressources auprès du secteur privé, contribuant ainsi à augmenter le TOSSD et à maximiser de manière stratégique l'utilisation des ressources internes pour atteindre les ODD ?
- ✓ Dans quelle mesure est-il possible de promouvoir à la fois le développement humain et le développement économique grâce à la participation du secteur privé ?
- ✓ La question de la transparence.

Observations complémentaires

- Il convient de mettre en place des garanties ainsi que des incitations pour favoriser l'engagement du secteur privé en faveur du développement durable, menant à un développement humain, social, durable du point de vue de l'environnement et économique, et ne laissant personne de côté. Il est également important d'étudier de manière approfondie l'impact de l'APD acheminée par le biais des instruments du secteur privé et de recueillir des données propres à étayer la prise de décisions fondée sur des données factuelles. Il importe également que l'APD acheminée par le biais des instruments du secteur privé se conforme aux principes d'efficacité du développement, notamment ceux d'appropriation et de redevabilité.

Recommandations formulées et examinées par les intervenants

- ✓ Au niveau de l'OCDE, recueillir des éléments factuels et des données qui démontrent les effets de l'engagement du secteur privé et fournissent des orientations à cet égard, notamment des orientations pour l'élaboration de politiques du CAD dans ce domaine.
- ✓ Mettre au point une phraséologie et une terminologie claire et faire la distinction entre le secteur privé dans les activités de développement et le secteur privé dans les activités de coopération pour le développement.
- ✓ Au niveau du CAD, aider à la fois ses membres et la société civile à recueillir davantage de données sur la manière dont les OSC collaborent avec le secteur privé. L'expérience des OSC pourrait aider le secteur privé à comprendre comment il pourrait améliorer sa contribution. Les OSC ont souvent une expérience approfondie des activités menées conjointement avec le secteur privé et par le biais de celui-ci, lesquelles sont souvent axées sur la réduction de la pauvreté. Or, pour l'heure, il n'existe aucune enceinte ni aucun canal permettant de partager cette expérience – l'initiative PSE4SD de l'OCDE ou la Semaine du secteur privé pourraient servir de cadre pour ce faire.

Résumé/compilation de certains messages exprimés par les participants au cours de la réunion

Messages généraux

- La DCD et le CAD réaffirment l'importance d'écouter les OSC, en particulier celles de l'hémisphère sud.
- Les participants réaffirment que le Dialogue CAD-OSC et le Groupe de référence CAD-OSC devraient compléter et non remplacer les modalités et groupes existants d'interaction/coopération. Le Groupe de référence CAD-OSC n'a pas vocation à être un « gardien du temple » mais s'efforce de faciliter les processus de dialogue.
- Le CAD et le Groupe de référence CAD-OSC devraient continuer à œuvrer conjointement à assurer la pleine mise en œuvre du Cadre du Dialogue, au niveau du CAD comme de la DCD, afin de relever les défis communs.
- Le volume des axes de travail de la DCD est à lui seul un problème pour les OSC, qui ont du mal à intervenir sur toutes les activités – il est important de hiérarchiser les priorités.

Souhais exprimés par les représentants des OSC

- Une plus grande transparence et des délais moins longs pour accéder aux informations et documents du CAD/documents de travail.
- Un processus de consultation structuré et rigoureux, articulé autour d'un programme de travail bien ciblé.
- Un retour d'information sur les contributions des OSC qui ont été prises en compte et non prises en compte, dans ce dernier cas en indiquant les raisons.
- Plus de possibilités et de structures en ce qui concerne les modalités pratiques de participation, c'est-à-dire des téléconférences et des webinaires, outre les réunions physiques.
- Un soutien en termes de ressources et de renforcement des capacités pour une participation réelle des OSC (par exemple des formations sur l'utilisation de la base de données SNPC)
- Une participation des OSC structurée et renforcée au sein des réseaux et des organes subsidiaires du CAD, par exemple le GT-STAT.
- Une volonté d'associer les OSC et d'étudier leurs contributions avant de prendre des décisions essentielles.

Les représentants du CAD et des OSC souhaiteraient voir le Groupe de référence CAD-OSC

- S'ouvrir plus largement pour assurer une plus forte représentation et inclusivité.
- Ménager un meilleur équilibre entre Nord et Sud au niveau de la représentation des OSC. Accroître la participation des OSC de l'hémisphère sud.
- Veiller à une mise à profit optimale du savoir-faire du réseau. S'efforcer de garantir la concordance entre la composition/l'expertise des participants aux réunions et les points inscrits pour examen à l'ordre du jour.
- Améliorer la transparence du processus d'autorégulation/organisation interne.
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie/un plan de communication, y compris des plateformes/canaux de communication en bonne et due forme qui : i) permettent à l'ensemble des membres du Groupe de référence CAD-OSC représentant les OSC d'avoir accès aux informations et ii) permettent la représentation et la participation équitables de diverses OSC aux processus de consultation tels que les réunions de préconsultation organisées en amont des réunions à haut niveau/au niveau des hauts fonctionnaires.

Prochaines étapes concernant l'axe de travail relatif à la société civile, y compris le Dialogue CAD-OSC, pour le deuxième semestre 2019***Dialogue***

- La prochaine réunion du Dialogue CAD-OSC est provisoirement prévue pour septembre (à confirmer).

Travaux stratégiques

- L'Étude sur les modalités de collaboration entre le CAD et les OSC sera présentée fin 2019. Les orientations feront l'objet d'un autre atelier avec la communauté de pratique du CAD sur la société civile en novembre (à confirmer).
- Une note de synthèse sur l'incidence de la transformation numérique sur l'espace civique est en cours d'élaboration en parallèle et en complément de l'étude et des orientations (elle devrait être présentée en septembre/octobre – à confirmer).